

Formulaire de demande de démission

à retourner complété et signé par email (tableau@architectes-idf.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e

adresse personnelle

.....

tel email

inscrit-e au Tableau sous le n° national

demande ma démission du Tableau de l'Ordre des architectes.

J'atteste sur l'honneur :

- que depuis le je n'exerce plus aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit, pouvant engager ma responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture ;
- que je n'utiliserai plus le titre d'architecte ou d'agréé en architecture à des fins professionnelles ;
- que je me réinscrirai au Tableau de l'Ordre avant toute reprise d'une activité relevant du recours obligatoire à l'architecte.

Merci de préciser la ou les raisons de votre démission :

- départ à la retraite
- votre activité ne relève pas du recours obligatoire à l'architecte
- raisons médicales
- changement de situation professionnelle en lien ou sans lien avec la crise sanitaire
- difficultés financières en lien ou sans lien avec la crise sanitaire

Facultatif : Je sollicite l'honorariat pour bénéficier du titre « Architecte Honoraire » (ou « Agréé en architecture Honoraire »).

À l'appui de ma demande, je joins à ce formulaire une lettre de motivation (pas plus d'un feuillet A4) expliquant mon parcours et mon souhait de bénéficier du titre honorifique.

NB : L'honorariat est réservé aux architectes qui n'ont fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire et d'aucune radiation administrative pour défaut d'assurance, qui sont à jour de leur cotisation ordinale et qui comptent au moins quinze années d'inscription à l'Ordre. Les titres « Architecte Honoraire » ou « Agréé en architecture Honoraire » ne peuvent en aucun cas être utilisés dans un cadre professionnel.

Fait le

Signature (obligatoire) :